

Conseil municipal du 02 juillet 2020

Présents : Paul Painco - Jacques Labadie - Jean-François Jammes - Balayé Christian - Max Laguzou - Patricia Devienne - Pierre Brousseau – Mathieu Plauzolles – Bastien Plauzolles – Balayé Cynthia

Absente : Mme Véronique Rigaud (excusée)

Secrétaire : Mr Bastien Plauzolles

POUVOIR : Mme Véronique Rigaud donne pouvoir à Monsieur Paul Painco

Après que le secrétaire eut fait lecture du compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal du 12 juin 2020, Monsieur le Maire ouvre la séance du jour.

Ordre du jour

- Désignation du correspondant défense
- Vote du budget 2020
- Octroi de subventions
- Désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs – (CCID)
- Aménagement Numérique de l'Aude – Réseau THD Radio
- Travaux en cours
- Travaux voirie
- Questions diverses

Désignation du correspondant défense

Monsieur le maire rappelle que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner Monsieur Paul PAINCO en tant que correspondant défense de la commune de HOUNOUX.

Vote du budget 2020

Après que Monsieur le Maire ai présenté le budget pour l'année 2020, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de l'adopter.

Subventions

Après que Monsieur le Maire ai présenté au Conseil Municipal les demandes de subventions pour l'année 2020 il est décidé après en avoir délibéré, d'octroyer à l'unanimité des votes, aux associations les montants comme détaillés ci-dessous:

Amicale des Pompiers : 200€ - Ass D119: 200€ - Ass Barbe à Papa: 150€ - Ass des Maires Ruraux de l'Aude : 100€ - Club des Anciens: 1400€ - Comité des Fêtes: 3400€ - Foyer Socio-Educatif: 82.50€ - Les Amis de St-Jacques: 60€ - Sté de Chasse Hounoux: 318€ - Amicale des donneurs de sang: 100€ - Ass Pour que vive la Piège: 100€.

Commission Communale des Impôts Direct (CCID)

Le Directeur départemental des finances publiques a désigné commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal

COMMISSAIRE TITULAIRE (Nom et Prénom)	COMMISSAIRE SUPPLEANTS (Nom et Prénom)
PAINCO BEATRICE	VAN GORP VINCENT
GUYON PASCALE	DARANDOVAS ERIC
LANNES GUY	BOGACZ JEAN-CHRISTIAN
PLAUZOLLES Laetitia	MIO DANIELE
TANNEAU GILLES	CALKEN JONKVROUW
TOURNIE ANAIS	LABADIE JACQUES

Remarque : Lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Aménagement Numérique de l'Aude – Réseau THD Radio

Le mardi 16 juin à 13H30 une visite du château était organisée par le SYADEN. Deux membres du conseil étaient présents. Cette visite concernait le projet évoqué dans le dernier compte rendu du CM en date du 12 juin 2020 sur le réseau Internet Radio très haut débit.

Après que Monsieur Bastien PLAUZOLLES ai fait le compte rendu de cette visite, Monsieur le Maire demande si le conseil est d'accord pour que la société SYADEN implante un coffret électrique au devant du mur nord de l'église tel présenté sur le document fourni.

Après délibération le conseil vote à l'unanimité son accord pour l'implantation de ce coffret.

TRAVAUX

Travaux réalisés

Le réceptacle d'eau se trouvant en bas de la rue du foyer a été matérialisé par la présence d'un cône de chantier.

Plan électricité et eau du hangar communal, réalisé et transmis pour devis.

Travaux en cours

Réparation de la lanterne située sur la maison route des deux mers.

Changement du cumulus de l'appartement communal.

Travaux à venir

Peinture du réceptacle d'eau se trouvant en bas de la rue du foyer.

Repositionner la croix du chemin de Marc

Reprendre les travaux du hangar municipal (dalle +monter les soubassements)

L'entretien téléphonique prévu avec un responsable de la bibliothèque de Carcassonne a été réalisé le lundi 22 juin à 14h30. Une demande officielle de création d'une bibliothèque a été envoyée à l'intercommunalité de Bram.

Un rendez vous sera prochainement convenu avec un responsable de la bibliothèque de Carcassonne et celui de la bibliothèque de l'intercommunalité de Bram.

Améliorer le cadre de vie (réhabilitation de l'ancien lavoir municipal)

Valoriser le cœur du village.

Projet d'achat par la commune de parcelles, pour la construction d'un parking et d'une aire de détente. Monsieur le Maire prendra contact avec les propriétaires.

VOIERIE

Voirie - Travaux réalisés

Débroussaillage des chemins communaux et de la station d'épuration.

Bouchage de nids de poules sur la voirie communale.

Le trou du chemin à la Peyre Blanche a été bouché

Voirie - Travaux en cours

Elagage.

Voirie - Travaux à venir

De nombreuses personnes devant traverser la commune, sont orientées par leur Système de Localisation par Satellite (GPS) vers la rue du moulin et doivent en conséquence faire demi tour, compte tenu de l'étroitesse de la rue. Il est donc proposé de faire apposer à l'entrée de la rue un panneau de voie sans issue et de fixer un panneau directionnel à l'entrée du village au croisement de la route de BEZIAT et de l'entrée dans le village indiquant les directions de MIREPOIX et de La COURTETE.

Il est souhaitable aussi que la rue du foyer soit réservée aux piétons sauf riverain et autorisation particulière. Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

Curage du ruisseau route de Béziat

Entretien de la voirie du village

Peindre le mur côté nord de l'église. Un devis de la société Tendances Deco est présenté par Mr le Maire. Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

ACHATS

Achats effectués

Pièces mécaniques pour le tracteur communal

Achats à réaliser

Ordinateur portable

Divers

Le vendredi 19 juin visite de la société informatique NEXIS. Cette société présentera une étude sur les besoins de la commune.

"Mme Bernadette ROGER, portée par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) SAPIE de Limoux, est installée en tant que fabricante de lessive naturelle à base de cendre de bois et d'eau de pluie. Une information a été déposée sur le site de la commune."

- Tour de table - Questions diverses

Suite aux nombreux chats errants sur la commune, Monsieur le maire demande ne serait-il pas souhaitable de passer une convention avec la SPA ?

Après avoir exposé à l'assemblée le contenu de la convention qu'à fait parvenir le directeur de la SPA de Carcassonne, le conseil municipal décide de ne pas en souscrire une.

Il informe ensuite le conseil sur le brûlage des déchets verts à l'air libre.

La circulaire du 18 novembre 2011 du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts sur la base de l'assimilation des déchets verts aux déchets ménagers, et présente les modalités de gestion de cette pratique. Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes.

Ce brûlage est donc interdit sur la commune tout au long de l'année. En conséquence le Conseil municipal réfléchi a deux solutions à mettre en place. La première serait de passer une convention avec le CoValDeM11 (Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude) qui organiserait gratuitement à destination des usagers des campagnes de broyage de végétaux sur le territoire. La seconde serait que la commune se dote d'un broyeur à déchets professionnel et qu'elle réalise elle même ces campagnes de broyage. Le conseil municipal va étudier ses deux solutions et fera part de sa décision.

Une plaquette sur le brûlage des déchets verts à l'air libre sera distribuée aux habitants via leur adresse mail. L'évacuation de ces déchets a été évoquée dans l'information mise en ligne sur le site de la commune : www.hounoux.fr

Monsieur le maire a distribué à l'assemblée un plan du barbecue que la commune souhaiterait se doter. Le conseil va étudier ce plan et donnera sa décision au cours du prochain conseil municipal.

Agenda

Le 03 juillet 2020 à 09H00, restitution de l'étude menée par la société d'architecte.

06 Juillet 14H30 rendez-vous avec le représentant de COVALDEM

Le lundi 13 juillet le secrétariat de la mairie sera fermé.

Le vendredi 10 juillet 2020 à 8h, se déroulera l'élection des délégués pour les élections sénatoriales. Cette date est absolument impérative. Les convocations pour le prochain conseil seront envoyées le vendredi 03 juillet 2020.